Paris, le 16/05/2024

L'autorisation de circuler, stationner et prendre en charge la clientèle sur la voie publique

N°: JO423 délivrée le 20/11/2023 est accordée à :

Société : DYB ET CIE

pour le taxi immatriculé : GW-541-PE

Taximètre : 1076028RP (REVOLUTION POWER UP)

N° de compte : 31903656

CETTE AUTORISATION DOIT ÊTRE PRÉSENTÉE À TOUTE RÉQUISITION DE L'AUTORITÉ PUBLIQUE

Le maintien de cette autorisation est subordonné au respect de la réglementation en vigueur et au paiement des droits de stationnement. Ceux-ci doivent être payés trimestriellement à la recette générale des finances de Paris. Tout paiement nécessite l'indication du numéro de compte porté ci-dessus.

Pour le Préfet de Police, et par délégation,
La cheffe du bureau des taxis et transports publics

87

Caroline CHÂTEAU-MAIRE

PMR